

EXTRAIT DE PÉTITION

(Article 64 du Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 1 062 pétitionnaires.

Désignation : Citoyennes et citoyens de la circonscription de Verchères.

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE la fonction de lieutenant-gouverneur symbolise un pouvoir colonial archaïque et désuet;

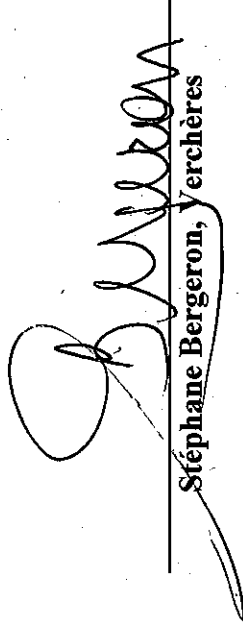
CONSIDÉRANT QU'il en coûte plus d'un million de dollars par année aux Québécoises et Québécois pour financer cette fonction;

CONSIDÉRANT QUE cet argent pourrait être investi ailleurs dans les missions essentielles de l'État québécois.

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, demandons à l'Assemblée nationale de prendre les dispositions requises pour que soit aboli le poste de lieutenant-gouverneur.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.


Stéphane Bergeron, Verchères

20-04-10
date